

Syndex et ses avocats partenaires s'associent pour accompagner les représentants des salariés dans leurs négociations en cas de restructurations

Parce que les représentants des salariés sont trop souvent confrontés à des situations d'urgence : réorganisations, PSE, harmonisation des accords sociaux après une fusion ou une cession... Syndex, cabinet d'expertise pionnier dans l'accompagnement des représentants des salarié-e-s, s'associe avec 8 cabinets d'avocats spécialisés dans le droit social.

PSE de Bic et à Alliance Healthcare, accord de performance collective à Euralis, le cabinet Syndex et ses avocats partenaires interviennent ensemble depuis plus de 15 ans pour permettre aux élus du personnel de bien négocier les intérêts des salariés en cas de réorganisations ou de renégociation des accords sociaux.

Jean-Louis Le Droguenne, ancien délégué syndical du site Bic Ecriture 2000 à Vannes, témoigne : « En novembre 2018, la direction de notre site de production a convoqué tous les salariés, soit 33 personnes dont beaucoup étaient là depuis plus de 20 ans, afin de nous annoncer en direct la fermeture de notre site dans le cadre d'un PSE. La douche froide. L'intersyndicale a décidé de se battre et nous avons entamé une grève. En parallèle, nous avons fait appel au cabinet d'expertise Syndex qui nous a permis de démontrer que derrière le motif économique se cachait une délocalisation de notre site ! Le travail commun de Syndex et d'avocats de LBBa nous a permis d'obtenir un accord et de bien négocier les conditions de départs des collègues. La moitié d'entre eux sont aujourd'hui en formation et 5 ont pu retrouver du boulot. »

> Syndex travaille depuis plus de 15 ans avec des cabinets d'avocats spécialisés en droit social afin d'apporter des réponses juridiques aux représentants des salariés que le cabinet accompagne

Depuis plus de 15 ans, Syndex collabore régulièrement avec des cabinets d'avocats spécialisés dans le droit social afin d'apporter des réponses juridiques pointues en lien avec les prérogatives des représentants des salariés : fonctionnement de l'instance, droit syndical, négociation d'accords collectifs, contentieux, etc.

> Forts de cette expérience, Syndex et ses 8 cabinets d'avocats partenaires formalisent leur intervention conjointe à travers la création d'une offre commune pour accompagner les élus des CSE et les délégués syndicaux dans les réorganisations « négociées » (accord de performance collective, PSE, négociations d'accords sociaux dans le cadre des fusions et cessions...)

Contact presse avocats >> Laurent Beziz : 02 23 21 13 43

Contact presse >> Joséphine Delorme : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : J.delorme@syndex.fr - s.bonamy@syndex.fr

www.syndex.fr /  / 

« Les réorganisations peuvent prendre des formes diverses. Leurs enjeux à l'égard des salariés doivent être mesurés. Les règles de la négociation sur les restructurations sont devenues complexes. Enfin, l'environnement juridique (loi, décret, accords d'un niveau supérieur, jurisprudence...) est difficile à décrypter. Pour toutes ces raisons, l'intervention de l'avocat, aux côtés de l'expert-comptable, permet à l'équipe syndicale d'évaluer ses marges de manœuvre, de mesurer le champ des possibles dans la négociation et de sécuriser l'éventuel accord. C'est un outil essentiel à la définition de la stratégie syndicale et à l'analyse économique » déclare **Maître Laurent Beziz, avocat associé chez LBBa**.

Cette offre apporte aux élus de CSE des expertises sur une multiplicité de champs : économique, santé, conditions de travail, social et juridique et les aide à toutes les étapes de leurs négociations. Elle permet par exemple d'identifier les risques et les conséquences d'un projet de réorganisation le plus tôt possible, d'explorer les options envisageables, d'établir leur stratégie de négociation et de sécuriser les volets juridiques des accords. Les compétences de l'expert et de l'avocat sont complémentaires et leur co-intervention apporte une réponse coordonnée tant sur la forme que sur le fond aux représentants du personnel pour les aider dans leurs négociations.

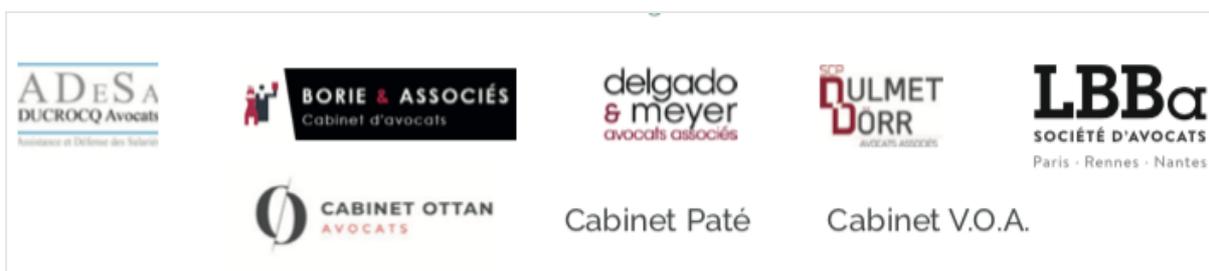
« Pour les élus de CSE que nous accompagnons, il s'agit d'un dispositif réactif à déclencher dans les situations d'urgence et de négociation d'accords importants. Ce partenariat original est fondé sur la complémentarité et l'autonomie des deux professions (expertise et avocat) ainsi que sur la proximité territoriale grâce à notre présence régionale. » souligne **Catherine Jordery-Allemand, membre du comité de direction de Syndex**.

« Nous l'avons imaginé pour accompagner les enjeux syndicaux en cas de situations d'urgence, de négociation d'accords dans le cadre de PSE, d'Accords de performance collective (APC), d'Accords de rupture conventionnelle (RCC) ou encore dans la renégociation d'accords sociaux. Un diagnostic rapide de l'expert et de l'avocat en début de négociation permet de sécuriser les actions des CSE et des négociateurs. L'accompagnement peut être ajusté en fonction des besoins et des enjeux tout au long du processus de négociation » conclut-elle.

L'offre commune Syndex-Avocats pour les représentants des salariés est disponible dans toutes les régions de France.

> Les 8 cabinets d'avocats partenaires

ADeSA (Lille), Borie et associés (Clermont-Ferrand), Delgado & Meyer (Lyon), Dulmet-Dorr (Strasbourg), Paté et Jung (Nancy et Metz), LBBa (Paris, Rennes et Nantes), Ottan Associés (Montpellier), VOA (Toulouse)



À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service des représentants des salarié-e-s depuis près de 50 ans. Pionnier dans l'accompagnement des représentants des salarié-e-s, sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CE, CSE et les CHSCT ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français à travers 17 sites en France et en Europe à travers 7 bureaux, Syndex compte aujourd'hui 400 experts engagés aux côtés des salarié-e-s. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Contact presse avocats >> Laurent Beziz : 02 23 21 13 43

Contact presse >> Joséphine Delorme : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : j.delorme@syndex.fr - s.bonamy@syndex.fr

www.syndex.fr /  / 